

APPEL À COMMUNICATIONS



JOURNÉE D'ÉTUDES EN RI

Groupe d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales

Centre for Research on International Relations

Sciences Po Bordeaux • 15 Novembre 2006

LÉGITIMITÉ(S) EN ACTION

Le GERRI entend explorer un thème relativement négligé dans la littérature des Relations Internationales, celui des discours et pratiques de légitimation auxquels les acteurs internationaux de toute nature ont recours dans leurs interventions sur la scène mondiale.

Il s'agit donc de prendre quelques distances avec une analyse tendant à naturaliser le concept de légitimité, à raisonner comme si la légitimité existait en soi, indépendamment de toute construction sociale et donc de toute instrumentalisation par les acteurs.

Le risque, en effet, serait de glisser vers une réflexion de type normatif sur le légitime et l'illégitime, au moment où la morale semble retrouver une place de choix dans les débats de politique internationale. Non pas que les discours sur l'action légitime et la prétention de certains acteurs à ériger leur culture, leur conception du droit naturel et leur droit positif, en socle universel de la légitimité, soient *a priori* exclus de notre objet d'étude – bien au contraire. Mais il apparaît que toute revendication dans ce domaine peut être contestée au nom d'autres systèmes de valeurs et de représentations. La légitimité de George W. Bush combattant "l'axe du Mal" n'est pas la même que celle d'Al Qaïda voulant purifier l'Islam et abattre le "Satan américain". Pourtant il faut bien constater que nombre d'analyses scientifiques sur l'action illégitime/légitime n'échappent pas au jugement de valeur.

C'est davantage la légitimation comme processus qui retient notre attention : les rhétoriques mobilisées par les acteurs, les actes et discours construisant de la légitimité – de façon plus ou moins délibérée –, mais aussi les conduites de déni de légitimité à l'encontre des adversaires ou rivaux.

Cette construction de la légitimité n'est pas un processus linéaire, et les échecs ou l'érosion de la légitimité un temps acquise sont aussi révélateurs que les réussites. Il convient également de nous interroger sur les motivations qui poussent les acteurs à s'engager de façon récurrente dans ces processus de légitimation. Une revendication crédible de légitimité est *a priori* une ressource précieuse de pouvoir ou d'influence sur la scène internationale, mais les actions de légitimation peuvent également coûter.

S'il subsiste nombre d'actions perçues, mais pas par tous, comme illégitimes, l'impératif de légitimation se manifeste dans une multitude de configurations d'action différentes, tel que le bon fonctionnement d'une alliance ou la recherche de compromis dans une négociation.

Le comportement de l'acteur n'est pas nécessairement le résultat d'un calcul, d'une intention manipulatrice ; il peut être fortement contraint par les structures du système d'action. Ainsi, et bien qu'il soit peu judicieux de réduire la légitimité à la légalité, comme l'étymologie y inviterait, le droit international public impose un cadre normatif – à tout le moins un style narratif – à nombre de pratiques de légitimation.

S'il paraît logique que nous interpellions différents paradigmes théoriques des Relations Internationales sur cette problématique, la sélection des contributions à la journée d'étude portera une attention toute particulière aux études de cas fondées empiriquement, et en particulier aux analyses de pratiques variées de légitimation/dé-légitimation.

Les propositions de communication doivent parvenir par e-mail (Word, rtf ou pdf) au plus tard le **15 mai 2006** à : **GERRI@sciencespobordeaux.fr**

Les intervenants retenus seront contactés le 15 juin 2006, et la version définitive des papiers devra être envoyée pour le 15 octobre 2006.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le GERRI :
<http://gerri.sciencespobordeaux.fr>

le Comité organisateur du GERRI